



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MEUSE

CABINET
Service de la communication interministérielle
pref-communication@meuse.gouv.fr

Bar-le-Duc, le 11 juillet 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Présentation du Rapport d'Activité des Services de l'État devant l'Assemblée
délibérante du Conseil départemental de la Meuse
Jeudi 13 juillet 2017 à 11h30**

Le code général des collectivités territoriales dispose en son article L.3121-26 que « *chaque année, le représentant de l'État dans le département informe le conseil départemental, par un rapport spécial, de l'activité des services de l'État dans le département* ». L'article L.3121-26 prévoit également que ce rapport spécial « *donne lieu, éventuellement, à un débat en présence du représentant de l'État* ».

Muriel NGUYEN, préfète de la Meuse, présentera ce rapport d'activité des services de l'État en Meuse devant le Conseil départemental de la Meuse le **jeudi 13 juillet 2017 à 11h30**.

Cette présentation sera suivie d'une séance de questions-réponses avec les conseillers départementaux.